

Hauts-de-France, Somme
Mers-les-Bains
9, 11 rue Boucher-de-Perthes

Maison à deux logements accolés, dite Rigoletto et Hortensia

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80001331
Date de l'enquête initiale : 2002
Date(s) de rédaction : 2003
Cadre de l'étude : patrimoine de la villégiature la Côte picarde
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : maison
Précision sur la dénomination : maison à deux logements accolés
Appellation : Rigoletto, Hortensia
Parties constituantes non étudiées : cour

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 1982. AE 533, 534

Historique

Maison à deux logements accolés dits Rigoletto et Hortensia construite entre 1902 et 1906 (Rigoletto, imposition du cadastre en 1905, et Hortensia, imposition du cadastre en 1906) par Jules Dupont (signature sur l'édifice et sur les plans publiés), architecte à Mers-les-Bains et Joseph Martin (signature), entrepreneur au Tréport (Seine-Maritime), pour Léon Vapeur-Tellier (source : matrices cadastrales), cordonnier à Mers-les-Bains, sur le lot numéro 25 acquis en 1901 par Léon Nicolas Vasseur, marchand de bazar à Mers-les-Bains, pour 7020 francs (source : A.D. Somme, 99 O 2591). Les plans de l'édifice ont été publiés vers 1910 dans le recueil d'architecture 'Villas et cottages des bords de la mer'.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle
Auteur(s) de l'oeuvre : Jules Dupont (architecte, signature), Joseph Martin (entrepreneur, signature)
Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Léon Vapeur-Tellier (commanditaire, attribution par source)

Description

Edifice établi à l'aplomb d'une rue perpendiculaire au front de mer. Deux petites cours occupent le fond de parcelle. Le gros-oeuvre, en brique, est laissé apparent, sauf l'élévation latérale droite, recouverte d'un essentage d'ardoise. Le toit, en ardoise, est couvert à longs-pans brisés, les pignons sont en partie couverts du fait de la mitoyenneté. La maison est composée de deux logements accolés de deux travées de largeur inégale en façade, la travée la moins large recevant l'entrée. La travée la plus large est mise en valeur par une superposition de bow-window et de balcons couverts d'un toit en pavillon. Les fenêtres de lucarne sont agrémentées d'ailerons à volute, à l'image des premières maisons du front de mer.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique ; essentage d'ardoise
Matériau(x) de couverture : ardoise
Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, rez-de-chaussée surélevé, 2 étages carrés, étage de comble
Élévations extérieures : élévation à travées
Type(s) de couverture : toit à longs pans brisés ; toit en pavillon ; pignon couvert ; pignon découvert

Décor

Techniques : céramique, maçonnerie, menuiserie

Représentations : ornement géométrique ; cercle

Précision sur les représentations :

Terre cuite sur bow-window (mascarons et fleur). Les garde-corps des balconnets et balcons sont en bois et représentent un ornement géométrique à base de cercles. Ailerons des fenêtres de lucarne en maçonnerie.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Somme. Série O ; 99 O 2591. **Mers-les-Bains, acquisitions, aliénations, leg (1874-1925).**
- AD Somme. Série P ; 3 P 533/9. **Mers-les-Bains, matrices cadastrales des propriétés bâties (1882-1911).** case 284

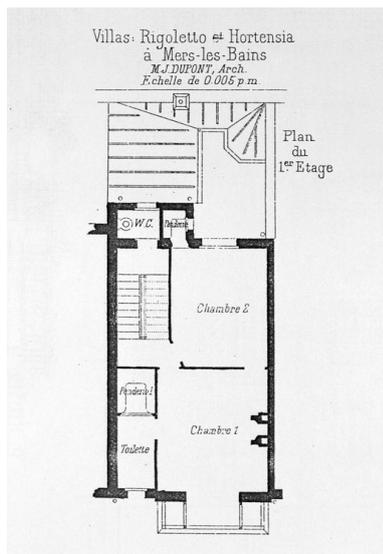
Documents figurés

- **2 : villa Rigoletto-Hortensia**, photographie noir et blanc de la façade, d'après Jules Dupont architecte. In : *Villas et cottages des bords de la mer. Façades, intérieurs, plans*. Paris : Charles Schmid, [ca 1910], 87 pl. pl. 43
- **Villa Rigoletto-Hortensia à Mers-les-Bains, plan du premier étage**, d'après Jules Dupont architecte. In : *Villas et cottages des bords de la mer. Façades, intérieurs, plans*. Paris : Charles Schmid, [ca 1910], 87 pl. pl. 44

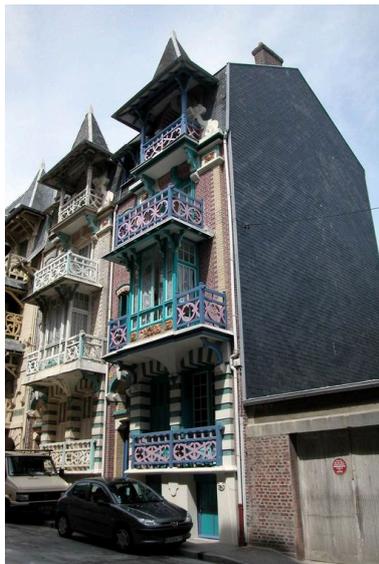
Bibliographie

- DUBRULLE, Pierre et Monique. **Secteur sauvegardé de Mers-les-Bains. Eléments historiques sur l'architecture balnéaire à la veille de la Première Guerre mondiale à Mers.** Rapport dactylographié, Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement du territoire et des Transports, Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme, avril-mai 1987. [n.p.]
- JOLY, Robert, PICARD, Dominique. **Secteur sauvegardé de Mers-les-Bains, rapport définitif.** Rapport dactylographié, juin 1988. [n.p]
- **Villas et cottages des bords de la mer. Façades, intérieurs, plans.** Paris : Charles Schmid, [ca 1910], 87 pl. pl. 43 et 44

Illustrations



Villas Rigoletto et Hortensia,
plan du premier étage.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20008000280XB



Vue d'ensemble.
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20038005293NUCA



Détail du décor d'argile sur
un bow-window (Hortensia).
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20058000959XA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les maisons et les immeubles de la station balnéaire de Mers-les-Bains (IA80001467) Hauts-de-France, Somme, Mers-les-Bains

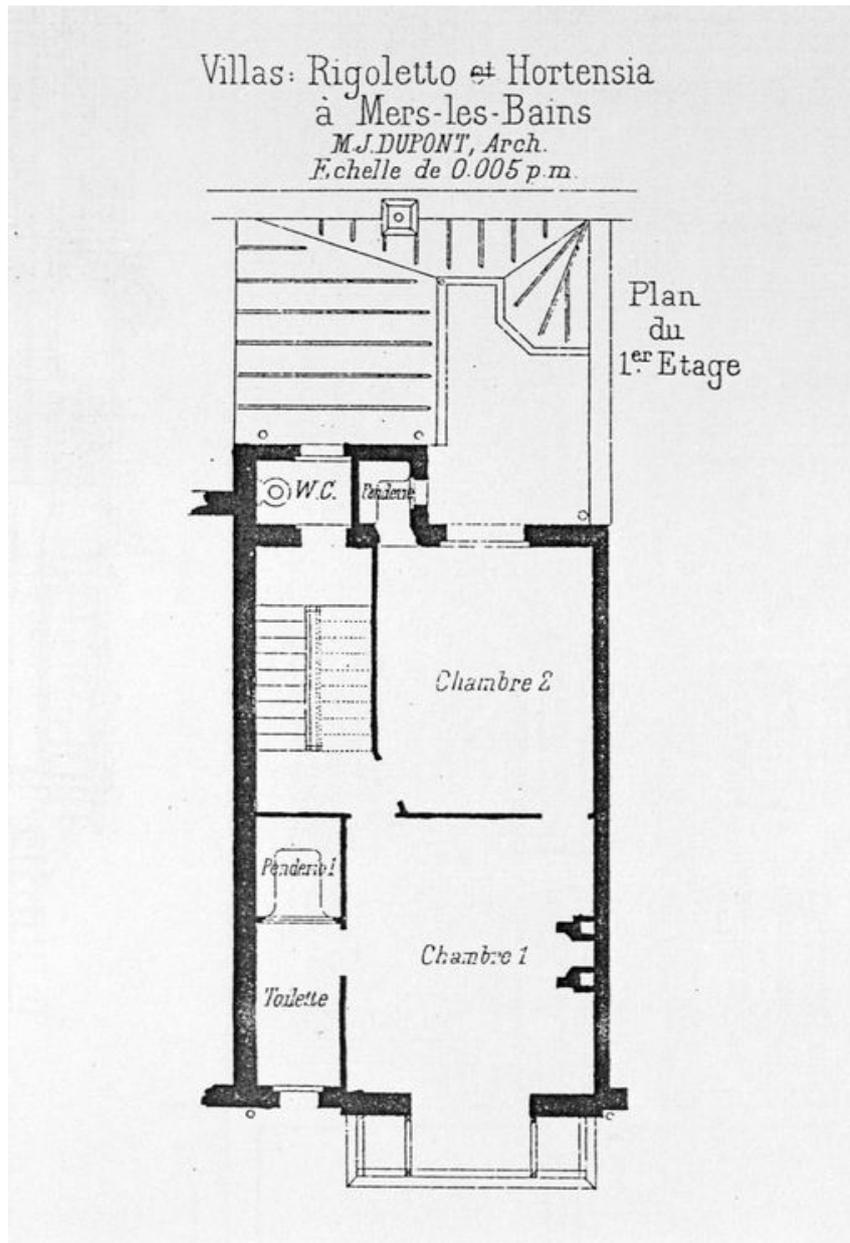
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Lotissement communal 7 à Mers-les-Bains (IA80001306) Hauts-de-France, Somme, Mers-les-Bains

Auteur(s) du dossier : Elisabeth Justome

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI



Villas Rigoletto et Hortensia, plan du premier étage.

Référence du document reproduit :

- **Villas et cottages des bords de la mer.** Paris : Charles Schmid, [ca 1910], pl. 44.

IVR22_20008000280XB

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble.

IVR22_20038005293NUCA

Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail du décor d'argile sur un bow-window (Hortensia).

IVR22_20058000959XA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation